
De : Francis Vermette [F.Vermette@recyc-quebec.gouv.qc.ca]

Date d'envoi : 22 mai 2013 16:34

À : Poliquin, Renée (BAPE)

Objet : RE: Deuxième envoi: Demande d'information de la commission du BAPE du 16 mai concernant le projet d'aménagement d'un LET à Hébertville-Station.

Bonjour,

Question 1 : Vous trouverez ci-joint une liste des municipalités qui effectuent en tout ou en partie la collecte des matières organiques (voir Liste municipalités collecte MO). Les dates d'implantation et taux de récupération ne sont pas connus pour l'ensemble des municipalités mais nous avons des exemples de cas municipaux – voir tableau ci-joint.

Il s'agit de cas de collecte à trois voies en vrac avec traitement par compostage dans un site existant. Les coûts présentés représentent uniquement le coût de traitement dans un site existant (excluant la collecte et le transport)

Question 2 : Voir coûts présentés dans le tableau des cas à succès ainsi que l'information suivante.

Principaux facteurs de variabilité des coûts de collecte et de traitement des matières organiques triées à la source (excluant boues):

- Fréquence de collecte (ex. hebdomadaire l'été et bimensuelle l'hiver ou hebdo toute l'année)
- Outils de collecte (utilisation de sacs de plastique compostables ou non ou collecte en vrac)
- Transport en co-collecte ou site de transbordement
- Distance du site de traitement
- Installation de traitement existante ou nouvelle installation
- Type de technologie de traitement (épandage des résidus verts, compostage et/ou biométhanisation, avec ou sans tri-mécanobiologique tel qu'identifié dans le PGMR conjoint des trois MRC)
- Marchés visés pour le produit
- Etc...

La grande majorité des municipalités qui effectuent la collecte des résidus organiques triées à la source a également opté pour une **réduction de la fréquence de collecte des déchets** à une fois aux deux semaines (été) ou une fois par mois (hiver).

Vous trouverez également certaines de ces informations, et des informations additionnelles sur le site des matières organiques de RECYC-QUÉBEC.

<http://organique.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

En seconde partie de réponse à votre question, vous trouverez dans le fichier Excel ci-joint certaines informations concernant les données de collecte des matières recyclables.

Elles proviennent des déclarations des municipalités auprès de RECYC-QUÉBEC en vertu du *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles.*

Si vous avez des questions supplémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

Merci.

Francis Vermette
Agent de recherche et de planification
Direction Développement
RECYC-QUÉBEC

420, boul. Charest Est, bur. 200
Québec (Québec) G1K 8M4
Tél.: 418 643-0394 poste 3236
Télec.: 418 643-6507
Sans frais: 866 523-8290

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca